

NUMÉRO  
SPÉCIAL  
ENVIRONNEMENT !

# Chancy lien

COMMUNE DE  
CHANCY

Commune de Chancy | n° 49 | 1<sup>er</sup> semestre 2023

La commune la plus à l'ouest de toute la Suisse !



## Trier ses déchets Logique et écologique!

Découvrez où, quand et comment dans ce numéro spécial.

## Spécial environnement

### « Gestion des déchets à Chancy »

- L'Edito de l'Adjoint au Maire **3**
- **Tri, collecte et valorisation**
  - De la poubelle à la valorisation : quel traitement pour nos déchets ? **4**
  - Chevalley, une entreprise locale essentielle pour le transport des déchets **5**
  - Serbeco : le recyclage ? Une affaire de famille ! **6-7**
  - Gianluca Delmano veille sur la propreté de Chancy ! **7**
  - Où, quand, quoi, comment ? Trier, c'est indispensable et à la portée de chacun **8-9**
  - La valorisation, ça se passe comment ? **10**
  - Les déchets de Chancy en chiffres **11**
- **Politique cantonale**
  - « Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas » **12**
- **Zero Waste**
  - Du « coaching » pour aider les familles à réduire leurs déchets **13**
- **Pas loin de chez vous**
  - Quelques bonnes adresses... et des dates à retenir **14-15**

## Impressum

### Journal de la Commune de Chancy

n° 49 – 1<sup>er</sup> semestre 2023 – Spécial Environnement

**Editeur responsable:** Commission de la Cité de l'énergie et du développement durable **Coordination:** Béatrice Despland – T. 078 853 08 49  
beatrice.despland@chancy.ch **Ont participé à ce numéro:** Xavier Beuchat, Megan Bonfils, Béatrice Despland, Joëlle Noverraz, Matthieu Raeis **Graphisme et mise en pages:** Siska Audeoud, Hadès graphisme  
**Photos et illustrations (hors mentions):** freepik.com, pixabay.com  
**Impression:** Imprimerie G. Chapuis S.A. **Parutions:** 3 fois par an  
**Tirage:** 650 exemplaires **Distribution:** Association des Seniors de Chancy + BUPP



## L'Edito de l'Adjoint au Maire

# L'envers des déchets

L'une des tâches dont Chancy doit s'acquitter est la collecte et la gestion des déchets produits par les habitants et l'administration communale.

Les objectifs sont multiples et nous essayons au mieux de les atteindre, que ce soit dans le domaine de la propreté du territoire communal, de la collecte et du tri, ainsi que de la réduction et de la revalorisation des déchets.

Dans ce *Chancylien* spécial, nous vous rappelons ce que la Commune a mis en place en termes d'infrastructures pour la collecte des déchets sur son territoire, et vous verrez, sous le volet statistique,

comment évolue le tri des déchets au fil des années. Par ailleurs, un exemple d'action de sensibilisation à la réduction des déchets, au travers d'un coaching famille, vous est présenté.

Vous aurez également l'occasion de constater que la collecte et la revalorisation des déchets impliquent divers acteurs dont le rôle est indispensable. Nous vous présentons les collaborations que Chancy a mises en place au travers de portraits ou d'interviews.

Avant de vous lancer dans la lecture de ce journal, ayez en tête que dans la

gestion des déchets, le premier acteur c'est vous ! Les petits gestes que nous pouvons tous accomplir au quotidien ont collectivement des impacts très significatifs. Il est, par exemple, facile de réduire le gaspillage en évitant d'acheter les marchandises en trop grande quantité. Trier correctement ses déchets est une habitude qui s'apprend vite. Il n'est pas non plus difficile de mettre les déchets dans les containers appropriés plutôt que de les déposer à côté, et cela facilite grandement le travail des employés de voirie. Merci donc pour votre collaboration et bonne lecture ! ■

**Xavier Beuchat,**  
Adjoint responsable de l'environnement



## De la poubelle à la valorisation : quel traitement pour nos déchets ?

*A une époque pas si lointaine, l'expression « descendre la poubelle » traduisait une réalité simple : un sac contenant tous nos déchets devait être déposé devant la porte d'entrée ou dans un container. Le service de voirie se chargeait du reste. Puis, vint le moment de séparer certains matériaux de nos déchets : le verre, le papier et enfin, le PET et les déchets de cuisine. Des points de récupération ont fait leur apparition dans les villes et les villages et le tri est entré dans nos vies.*

**La valorisation des déchets est devenue un enjeu essentiel du développement durable. Dans l'Etat fédéral qui est le nôtre, comment les responsabilités sont-elles partagées ?**

La **protection de l'environnement** est du ressort de la **Confédération**. La loi fédérale<sup>1</sup> contient, entre autres, d'importantes normes sur les déchets, leur collecte, leur traitement et leur valorisation.

Toutefois, en raison de la proximité qu'elle exige, la **gestion des déchets** a été déléguée aux **cantons**. Ce dernier est notamment tenu de planifier la gestion des déchets sur le territoire, d'organiser l'élimination des déchets spéciaux et de délivrer les autorisations d'exploiter pour les installations de traitement des déchets. Il doit enfin accompagner les instances concernées et les consommateurs dans la réduction de la quantité de déchets produits<sup>2</sup>.

En septembre 2022, le Parlement genevois a adopté une loi sur les déchets<sup>3</sup>. Fondée sur les principes du développement durable, elle exige des communes, la production d'une fiche relative à la gestion des déchets dans leur Plan directeur. Elle oblige également les particuliers et les entreprises à procéder à un tri des déchets, sous peine d'amende. Cette nouvelle loi n'est pas encore en vigueur. Mais l'intention de l'administration est claire : la première année d'application de la loi sera consacrée à l'information et à la sensibilisation de la population. Ensuite, seulement, les contrôles et sanctions pourront être appliqués. Dernier maillon de la chaîne, les **communes** ont un rôle primordial à jouer. Elles doivent **assurer la collecte et le transport des déchets, mettre en place les infrastructures nécessaires et fixer la fréquence des levées**. Elles sont également tenues d'**informer**

**la population** sur l'organisation des collectes et les obligations qui en découlent. Elles peuvent choisir de déléguer la collecte et le transport des déchets à des entreprises privées, tout en s'assurant que ces dernières respectent les normes de protection de l'environnement. Concrètement, comment ça marche à Chancy ? Quelles quantités de déchets sont produites ? Qui les collecte, les transporte, les trie et les traite ? Réponses dans les pages qui suivent. ■

**Béatrice Despland**



<sup>1</sup> Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), du 7 octobre 1983.

<sup>2</sup> Voir le Plan cantonal de gestion des déchets 2020-2025, p. 13 <https://www.ge.ch/document/dechets-plan-gestion-dechets-2020-2025>.

<sup>3</sup> Loi sur les déchets (LDéchets), du 2 septembre 2022. Un referendum a été lancé contre la loi sur les déchets. Il n'a toutefois pas abouti.

# Chevalley, une entreprise locale essentielle pour le transport des déchets

*A Chancy, l'entreprise Chevalley fait partie de la vie quotidienne. Ses camions sillonnent les rues de notre village pour la levée des déchets. Entreprise familiale établie à Bernex depuis plus de soixante ans, elle est active dans plusieurs villages de la Champagne, sans oublier Perly, Bardonnex et Bernex. Christian Chevalley et Adeline Pürro-Chevalley, directeurs, nous livrent quelques aspects de leur collaboration avec notre Commune.*

## A quand remonte la collaboration avec Chancy ?

Elle a démarré au début des années 80, époque où, relève Christian Chevalley, « rien n'existait vraiment. Les déchets étaient encore, souvent, déposés sur le fumier ». En une cinquantaine d'années, le développement a été rapide et impressionnant. La Commune a accompagné ces changements de manière active par :

- l'acquisition de containers qui ont rendu les tournées « porte à porte » obsolètes,
- l'installation de containers enterrés ayant un faible impact visuel,
- la mise en place de points de récupération en fonction des nouvelles constructions.

Ce choix d'équiper le village en containers volumineux et bien répartis permet une stabilité dans le nombre de passages des camions.

## A propos du nombre de passages, justement, qu'en est-il ?

La collecte des déchets incinérables (sacs à poubelle noirs) se fait une fois par semaine, comme celle des déchets verts. Celle du verre peut se faire une fois par mois seulement. Quant aux déchets encombrants, leur levée a lieu tous les deux mois. Les dates sont indiquées aux points de récupération. Mais, soulignent les deux interlocuteurs, « on peut relever, au fil de nos passages, que des déchets encombrants sont déjà déposés bien avant les dates de récupération ».

## Que représentent ces déchets encombrants en termes de volume ?

Ce volume est important et assez constant, relèvent Christian Chevalley et Adeline Pürro-Chevalley. Lors du dernier passage, le 2 mai, 4,280 tonnes ont ainsi été ramassées. Ces déchets encombrants

font l'objet d'un premier tri sur place (déchets de bois et incinérables, matériel électronique et ferraille).

## La collecte des déchets est la première étape. Que se passe-t-il ensuite ?

Les déchets sont acheminés, par l'entreprise, vers les lieux de traitement : Châtillon (déchets verts), usine des Cheneviers (incinérables), Serbeco (encombrants, verre, ferraille et alu) et Papirec (PET et papier-carton).

## Quelles améliorations seraient souhaitables en matière de tri et de gestion des déchets ?

La réponse ne se fait pas attendre : faire un meilleur tri de ses déchets ! Les sacs à poubelle contiennent trop souvent des déchets qui n'ont rien à y faire : du verre, du papier, de l'alu, des déchets de cuisine. Ceux-ci sont incinérés, alors qu'ils pourraient – et devraient ! – être revalorisés. Adeline Pürro-Chevalley ajoute qu'un effort peut encore être fait dans la séparation des déchets de jardin et de cuisine. Ces deux catégories donnent lieu à un traitement différent pour une valorisation sous forme de compost ou de biogaz. L'entrée à Châtillon est assortie d'une taxe plus importante si les deux types de déchets sont mélangés. Quant aux cartons, attention ! Ceux qui ont servi à l'emballage d'un appareil, par exemple, peuvent contenir du plastique ou du sagex (qui ne se recycle pas). Un dernier contrôle avant de s'en débarrasser n'est pas inutile...

En ce qui concerne la Commune, il serait indiqué de prévoir des petites poubelles spéciales pour la récolte des déchets de cuisine. Elles sont dotées d'une petite ouverture (qui empêche le dépôt de déchets de jardin), d'une plaque qui



permet l'écoulement du jus résultant de la décomposition des biodéchets et d'un couvercle qui ne s'ouvre qu'au moment du basculement de la poubelle dans le camion de ramassage. Autant de particularités qui permettent de limiter les odeurs et le nombre d'insectes qui gravitent autour de ce type de déchets. Enfin, ces poubelles peuvent être dispersées dans la Commune, incitant les habitants à y déposer plus souvent leurs déchets. Quelques communes, dont Perly, Bardonnex et Avusy, en sont déjà équipées. Une perspective pour Chancy ? ■

**Propos recueillis par Béatrice Despland**

## Serbeco : le recyclage ? Une affaire de famille !

*Depuis des décennies, l'entreprise Serbeco assure, pour notre Commune, la transition entre la collecte des déchets et leur transformation ou valorisation. Le tri, c'est une de ses spécialisations ! Mais l'entreprise nous offre également d'autres prestations. Bernard Girod, administrateur, nous parle des liens de son Groupe avec Chancy et ouvre des perspectives sur la question, très actuelle, des déchets et de leur tri.*

### **Le logo « Serbeco » fait un peu partie de notre environnement social. Que dire, brièvement, de cette entreprise ?**

« Serbeco, c'est la contraction de **S**ervice de **B**ennes et **C**ontainers. L'entreprise a été fondée en 1977 par Ernest Pluss. Je l'ai rachetée en 1991. Elle comptait alors 3 employés et 4 camions. Aujourd'hui, le Groupe emploie plus de 200 employés et possède une flotte d'une cinquantaine de véhicules. C'est devenu un des pionniers du recyclage en Suisse ».

Mais Serbeco, c'est avant tout une entreprise familiale avec ses valeurs et son ancrage dans le tissu social. Pour Bernard Girod, c'est fondamental. Le but de la famille ? « Etre là encore 30 ans, puis passer le témoin à la génération qui arrive derrière ! »<sup>1</sup>. Mettant ce principe en application, Bernard Girod a passé les rennes de l'entreprise à son fils aîné, Bertrand, en 2012. Son fils Matthieu est directeur commercial depuis 2019 et le cadet, Ludovic, est responsable de la logistique dans l'entreprise.

Deux autres entreprises familiales ont intégré Serbeco (devenu Groupe Serbeco) : ProP<sup>2</sup> en 2004 et Energie durable<sup>3</sup> en 2008.

**Concrètement, les camions de l'entreprise Chevalley arrivent sur votre site à Satigny avec une partie des déchets collectés à Chancy<sup>4</sup>.**

### **Et ensuite ?**

« Tout d'abord, un mot sur l'entreprise Chevalley. Voilà une autre entreprise familiale établie dans la Champagne genevoise avec laquelle nous collaborons de longue date, que ce soit dans le partage des activités ou en réponse à un appel d'offre. Pour nous, ce partenariat est fondamental dans l'organisation de la gestion des déchets au niveau local ».

« Alu, verre, capsules, PET, encombrants : chez nous, tout est retirié ! Les installa-



tions de notre entreprise permettent de compacter les déchets et de les préparer en lots prêts à être chargés sur des camions ou des wagons, puis transportés vers les usines de recyclage. On peut ainsi se passer d'intermédiaires ».

### **Et les usines de recyclage, où se trouvent-elles ?**

« A part les déchets compostables traités à Châtillon, toutes les usines sont à l'extérieur du canton : Romont pour les capsules de café ; Suisse et étranger pour la ferraille, l'aluminium et le verre ; Suisse allemande pour les batteries ».

### **Serbeco intervient aussi directement dans notre Commune. De quelle manière ?**

« L'entreprise Serbeco fournit le matériel de récupération des déchets (containers et bennes) et se charge de leur entretien (lavage et réparation). Energie durable, de son côté, fournit les plaquettes forestières qui alimentent la centrale à bois permettant de chauffer l'ensemble des bâtiments communaux (à l'exception de la Mairie) et plusieurs bâtiments privés ».

**Votre entreprise a fêté ses 30 ans en 2021. En tant que directeur de l'entre-**

### **prise, puis administrateur du Groupe Serbeco, quel regard portez-vous sur son évolution ?**

« Le développement de notre entreprise a toujours été fondé sur les trois piliers du développement durable : environnemental, social et économique. A titre d'exemple, l'investissement en véhicules et équipements électriques entre dans cette approche. Quant aux projets, ils sont variés et nombreux, mais tous axés sur la durabilité et l'innovation ».

### **Que dire de l'évolution des déchets dans notre canton ?**

« On a beaucoup progressé pendant 20 ans. Et maintenant, on stagne un peu. Il faut progresser encore, notamment dans le tri du papier et du verre. En ce qui concerne le taux de recyclage, on est passé de 11% en 1991 à 50% aujourd'hui. C'est bien, mais il faut aller jusqu'à 60% ».

### **60%, ce serait un plafond ?**

« On peut le dire, mais on peut aussi affirmer que le pourcentage des ordures ménagères va diminuer, notamment par l'abandon progressif du suremballage. C'est une voie médiane entre la situation actuelle et le vrac, qui montre ses limites ».

### Faut-il trier pour éviter la taxe au sac ?

Genève a renoncé à la taxe au sac pour miser sur la réduction des déchets par le tri. Un pari risqué ? Pas forcément ! « Si on compare les taux de recyclage entre cantons, on s'aperçoit que les performances du canton de Genève en matière de recyclage sont aussi bonnes que celles du canton de Berne, alors que ce canton impose une taxe au sac ». Si on veut progresser sur des bonnes bases, « il faut changer de paradigme : abandonner le taux de recyclage au profit du poids de la poubelle incinérable par habitant. Dans des communes qui, comme Chancy, ont des jardins et de la verdure, le taux de recyclage est forcé-

ment bon ! Il est beaucoup plus difficile à atteindre dans des communes citadines. La production de déchets incinérables est donc un meilleur critère ».

### Et que dire de la Commune de Chancy ?

« Chancy est une commune qui a accompagné le changement, notamment en installant des poubelles enterrées. D'autres communes ont encore un système mixte (poubelles enterrées et ramassage « porte à porte »). Les infrastructures sont là, mais les efforts doivent continuer !

### Des conseils pour nous faire progresser ?

« Il faut entretenir les points de récupération. Ils doivent être impeccables. C'est un mobilier urbain, comme les parcs

ou les jeux d'enfants. Ils doivent donner envie de s'améliorer et de passer à 60% de taux de recyclage ». ■

Propos recueillis par  
Béatrice Despland

<sup>1</sup> Groupe Serbeco : [www.groupe-serbeco.ch/serbeco-1](http://www.groupe-serbeco.ch/serbeco-1)

<sup>2</sup> ProP : entreprise spécialisée dans le nettoyage, la désinfection, la gestion des déchets et la location de vaisselle consignée. [www.groupe-serbeco.ch/prop-1](http://www.groupe-serbeco.ch/prop-1)

<sup>3</sup> Energie durable : entreprise qui prend en charge la gestion de systèmes de chauffage à bois. [www.groupe-serbeco.ch/energie-durable](http://www.groupe-serbeco.ch/energie-durable)

<sup>4</sup> Détails : cf. article en pp. 5.

## Gianluca Delmano veille sur la propreté de Chancy !

*Au hasard de nos déplacements et de nos balades, nous déposons nos petits déchets dans des poubelles. La commune en assure la collecte, au moyen d'un véhicule électrique. Aux commandes : Gianluca Delmano, responsable technique des bâtiments. Quel regard porte-t-il sur ce nouveau véhicule, mais surtout sur la question des déchets dans notre Commune ? Ses réponses, précédées d'un bref portrait.*



Photos : B. Despland

Travailler à Chancy lui permet de vivre pleinement, dans un environnement préservé, qu'il apprécie tout particulièrement.

### L'acquisition d'un véhicule électrique s'inscrit dans la volonté de la Commune d'œuvrer en faveur de la protection de l'environnement. Quels sont ses avantages au quotidien ?

Pour Gianluca Delmano les avantages sont indéniables et nombreux. C'est un véhicule silencieux, qui peut se faufiler partout, et qui permet non seulement d'effectuer le ramassage des poubelles, mais également le transport des tables et bancs de la Commune, sans compter d'autres objets plus ou moins lourds et encombrants. Sa capacité de traction est de 1'400 kg. Agréable à conduire, il peut rouler à 50 km/h et bénéficie d'une autonomie de 140 km.

### Et que dire des déchets ?

Après sept mois d'activité, Gianluca Delmano se montre critique envers les personnes qui « abandonnent » leurs



Le drôle de « musée » du Goupil !

déchets, particulièrement les encombrants, en dehors des dates de ramassage, aux points de récolte communaux ou, pire encore, dans la nature. Chaque semaine, il faut procéder au ramassage d'objets, parfois très lourds, et aller les déposer dans une benne, à la voirie, en attendant le passage du camion à la date prévue. Ces incivilités occasionnent un travail supplémentaire. La Commune fait tout ce qu'elle peut dans ce domaine. La population doit faire sa part. ■

Propos recueillis par  
Béatrice Despland

Entré au service de la Commune le 3 octobre 2022, Gianluca Delmano n'a aucune hésitation à dire pour quelles raisons il a choisi de travailler à Chancy. Habitant la commune depuis vingt ans, membre du corps des sapeurs-pompiers, compagnon d'une ancienne Conseillère municipale et père d'une petite fille de 4 ans prochainement scolarisée à Chancy, les motifs sont nombreux. A cela s'ajoute le désir de travailler à la campagne. Son activité antérieure nécessitait de nombreux déplacements assortis de fatigue.

## Où, quand, quoi, comment ? Trier, c'est indispensable et à la portée de chacun

Découvrez en un coup d'œil comment trier de manière optimale tous vos déchets. Vous verrez que ce n'est vraiment pas compliqué et que, dès que vous vous y mettez, cela deviendra vite un réflexe. Un tout petit peu d'organisation, quelques dates en tête et le tour est joué ! A vos marques ! Prêts...? Triez !

### Types de déchets collectés dans la Commune de Chancy



#### Aluminium & fer-blanc

**Important :** les feuilles en alu recouvertes de papier ou de matière plastique (emballages de beurre et de cigarettes, sachets de soupe, emballages de médicaments, etc.) sont à jeter avec les ordures ménagères.



#### Bouteilles PET

Uniquement les bouteilles en PET avec le logo « PET-Recycling ».

**Important :** les emballages en PET ayant contenu de l'huile, du vinaigre, des détergents ou des produits cosmétiques, ainsi que les bouteilles de lait doivent être jetés avec les ordures ménagères ou déposés dans les points de collecte des supermarchés.

**Aplatir les bouteilles** en PET pour gagner de la place dans le container.



#### Capsules de café

Uniquement les **capsules en alu** ; les autres se jettent avec les ordures ménagères.

**Important :** Certaines marques proposent des **capsules compostables**. Vérifier qu'elles sont labellisées « OK compost » ou « EN 13432 » pour les jeter avec les **déchets organiques**.



#### Déchets - Ordures ménagères

Tous les déchets produits dans les ménages et qui ne sont pas réutilisables doivent être évacués dans des sacs prévus à cet effet.



#### Déchets de cuisine

Epluchures, restes de repas (cuits ou crus), os, coquilles d'œufs, fleurs fanées, marc de café (avec ou sans filtre), feuilles de thé (avec ou sans sachet), plantes d'appartement.



#### Déchets encombrants

Des collectes régulières sont organisées, le poids maximal par pièce encombrante est fixé à 50 kg. Dans l'intervalle, il faut vous déplacer et déposer vos objets à un ESREC, c'est gratuit, ou penser « keepinuse », c'est gratuit aussi !

**Merci de respecter les dates des levées.**

**Pas de dépose « sauvage » !**

**Dates des prochaines levées :**

les **mardis** 4 juillet, 5 septembre et 7 novembre 2023.



#### Déchets de jardin

**Important :** les pots, bacs ou autres supports n'ont évidemment pas leur place dans les déchets verts, tout comme les fleurs et plantes artificielles.



#### Habits - textiles et chaussures

Uniquement vêtements et chaussures **propres et en bon état** ! Les chaussures doivent être par paires (merci de les attacher) et le tout dans un sac poubelle fermé.



#### Papier et carton

Merci de **plier** vos cartons et de les déposer à l'**intérieur du container** !

**Important :** ne sont pas considérés comme récupérables :

- les cartons d'emballages sales
  - les mouchoirs en papier
  - les nappes souillées
  - les briques de lait ou de jus de fruits
  - les cartons recouverts de film plastique
  - les serviettes en papier usagées
- A jeter avec les ordures ménagères.



#### Piles

**Important :** les piles sont les **déchets les plus polluants**. Elles contiennent des métaux lourds dangereux pour l'environnement et la santé. **Elles ne doivent en aucun cas être jetées dans une poubelle et encore moins dans la nature !**



#### Verre

**Important :** les couvercles de bocaux en métal doivent être déposés dans le container alu/fer blanc et les bouchons dans les ordures ménagères. Si possible, rincer les contenants avant de les déposer pour éviter d'attirer des insectes (surtout en été !).

# Le déchet : définition légale

Sont qualifiées de déchets toutes les choses provenant de l'activité ménagère, artisanale, commerciale, industrielle ou agricole dont le détenteur se défait ou dont l'élimination est commandée par l'intérêt public.\*

\* L 1 20 : Loi cantonale genevoise sur la gestion des déchets (LGD)



**Liens utiles**

[www.chancy.ch/environnement/dechets/](http://www.chancy.ch/environnement/dechets/)

[geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/recyclage-dechets-menagers](http://geneve.ch/fr/themes/environnement-urbain-espaces-verts/recyclage-dechets-menagers)

[www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte](http://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte)

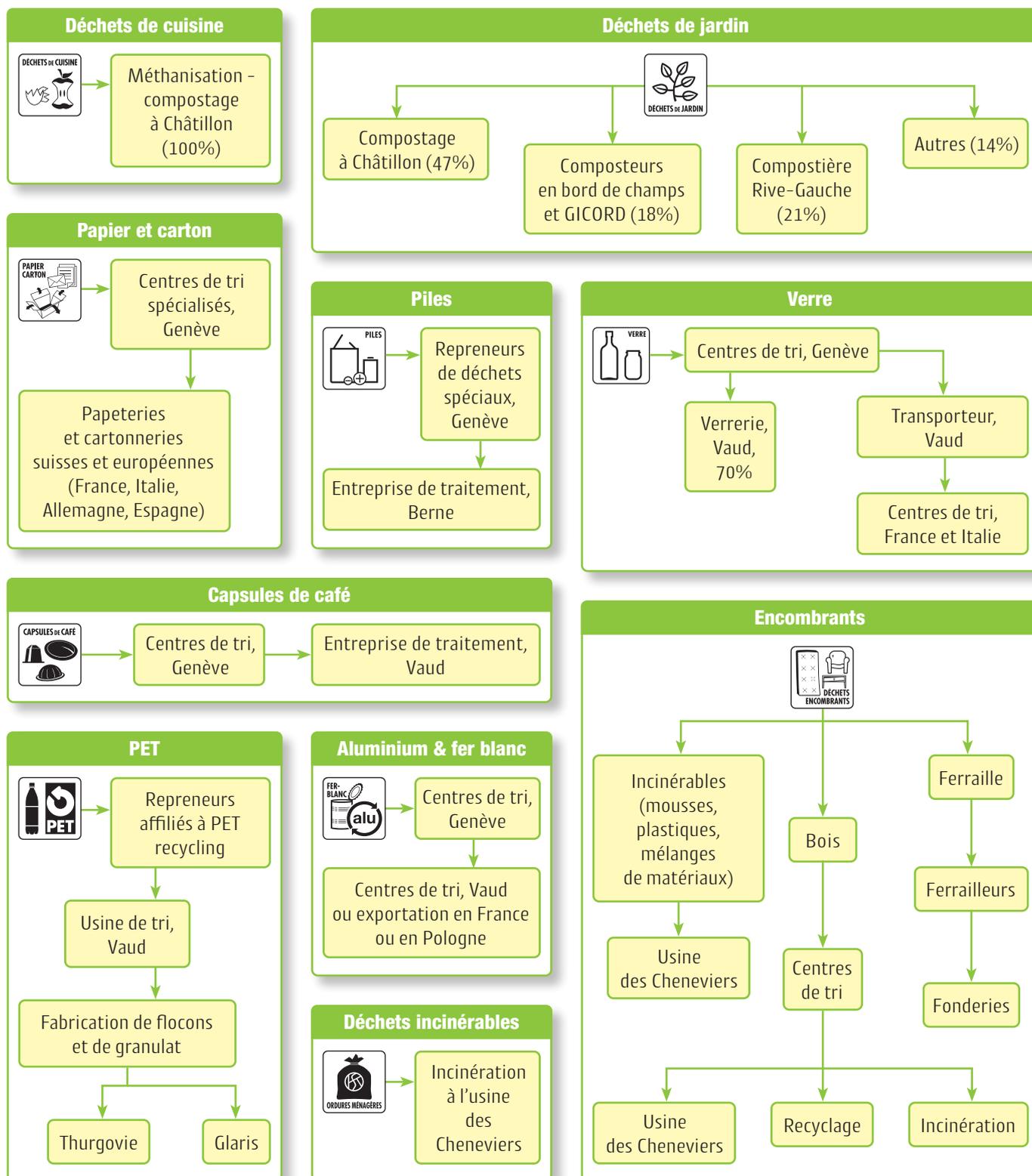
[contribue.ch](http://contribue.ch)

**Autres déchets à déposer aux ESREC**


**Horaires :**  
 Mars-octobre : mar-ven : 15h-19h / sam-dim : 10h-17h  
 Novembre-février : mar-ven : 14h-17h / sam-dim : 10h-17h  
 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier : fermés

## La valorisation, ça se passe comment ?

Une fois les déchets collectés, où et comment se déroule leur recyclage ?



Pour plus d'informations : [dechets.ge.ch](http://dechets.ge.ch) • Info-Service : 022 546 76 00

## Les déchets de Chancy en chiffres

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution de la collecte des déchets à Chancy entre 2007 et 2022.

Le graphique ci-contre indique clairement l'impact positif de l'installation des nouvelles déchetteries enterrées installées en 2010, ainsi que de la campagne de sensibilisation menée à l'époque : le taux de tri bondit d'environ 42 % à plus de 50 %.

Le même constat se lit sur le dernier graphique relatif à la production de déchets incinérables par habitant : en 2010, il chute de 280 kg à 200 kg.

Aujourd'hui, la Commune de Chancy se classe parmi les bons élèves en matière de gestion des déchets, mais la marge d'amélioration reste conséquente.

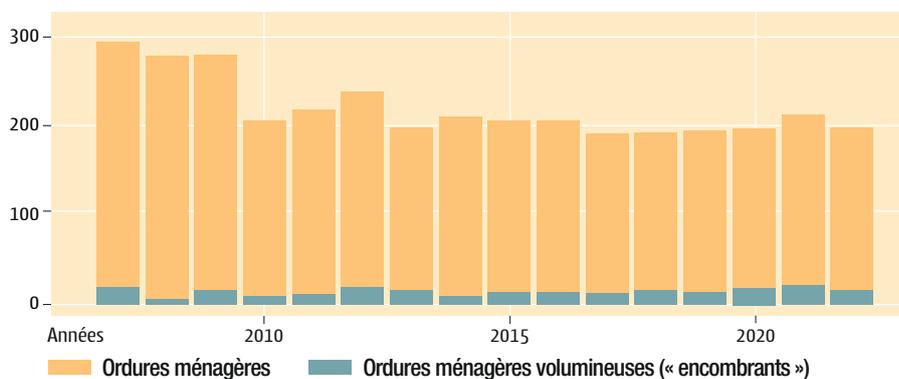
En effet, entre 2010 et 2022 les chiffres évoluent peu, signe qu'il est temps d'effectuer à nouveau une campagne de sensibilisation que nous mènerons cet automne.

**Xavier Beuchat**

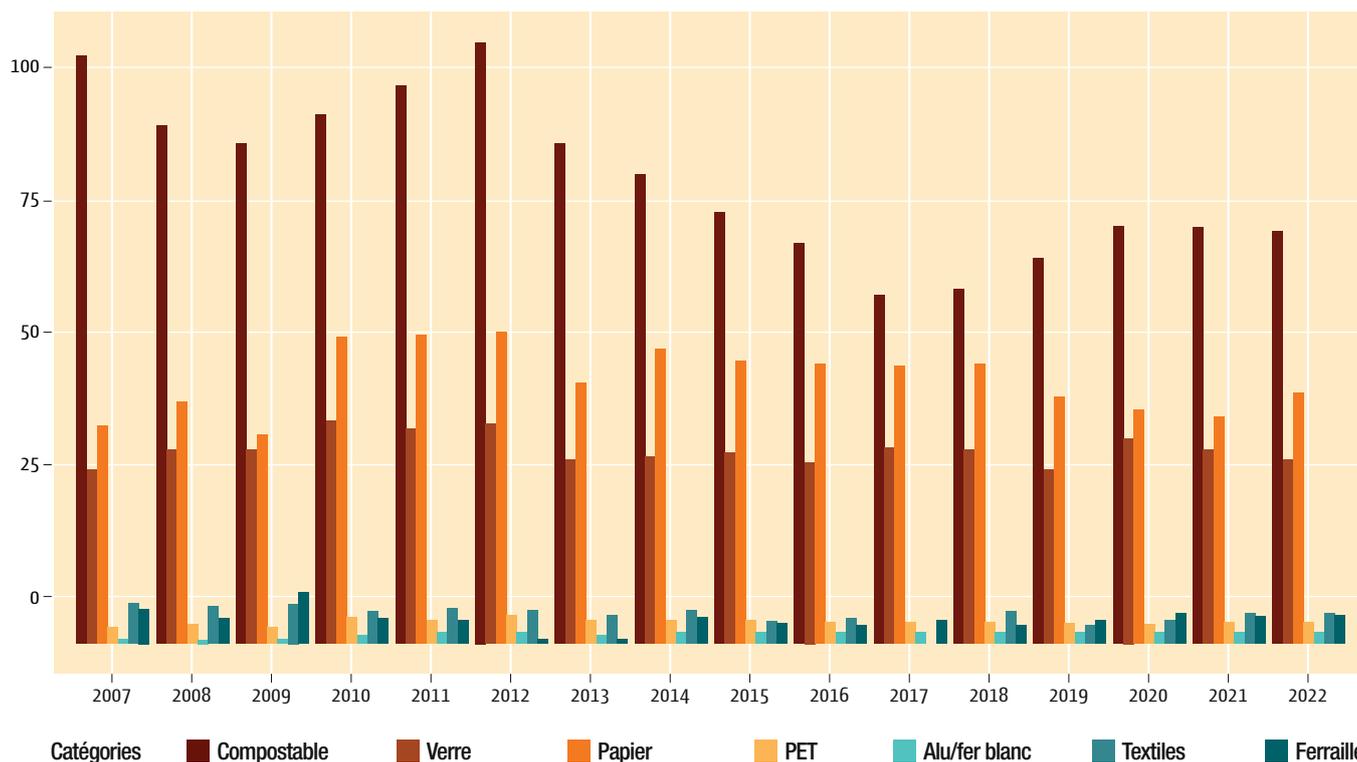
Evolution du taux de tri (en %)



Production de déchets incinérables par habitant (en kg)



Production de déchets recyclables par habitant (en kilos par année)



## « Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas »

**Matthieu Raeis, Chef du secteur des déchets du Service de géologie, des sols et des déchets (GESDEC) fait le point sur la politique cantonale de gestion des déchets.**

Le **premier axe** de la politique cantonale de gestion des déchets est celui de la réduction à la source. Formulé autrement, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Contrairement à certaines idées reçues, des gestes simples permettent de contribuer à cette réduction à la source :

- l'utilisation de contenants réutilisables plutôt que jetables ([www.ge.ch/teaser/empportons-malin](http://www.ge.ch/teaser/empportons-malin)),
- acheter en vrac ([www.ge.ch/teaser/achetez-vrac](http://www.ge.ch/teaser/achetez-vrac)),
- acheter des objets ou des vêtements de seconde main contribue également à réduire les déchets et à diminuer de manière effective l'impact de chacune et chacun sur l'environnement.

A titre personnel, j'ai toujours dans mon sac une tasse métallique que j'utilise et réutilise lorsque je me rends en séance et qu'on me propose un café ou une autre boisson : fini les gobelets en plastique et autres contenants compostables qui ne sont pas franchement meilleurs dès lors qu'ils sont à usage unique ! L'objectif du canton est de passer à 160'000 tonnes par an de déchets incinérés, soit 25% de moins que ce qui est produit actuellement. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'une nouvelle usine d'incinération, plus petite que l'actuelle, va être construite : l'usine Cheneviers IV.

Le **second axe** est celui du tri des déchets : recycler localement les déchets qu'on n'a pas pu éviter. S'il peut paraître compliqué de trier ses déchets compte tenu du nombre important de ces derniers, les déchets les plus importants à sortir des incinérables sont les déchets de cuisine (<https://www.ge.ch/teaser/p-tite-poubelle-verte>), le papier-carton et le verre.

Contrairement à une idée reçue, le verre n'a rien à faire dans la poubelle : il ne brûle pas et produit des mâchefers<sup>1</sup> qu'il faut ensuite mettre en décharge. A lui seul, le **verre** jeté par les ménages genevois représente presque 20% des

mâchefers : c'est énorme pour un déchet qui est recyclé à Saint-Prex, soit à peine à plus de 60 km de Chancy !

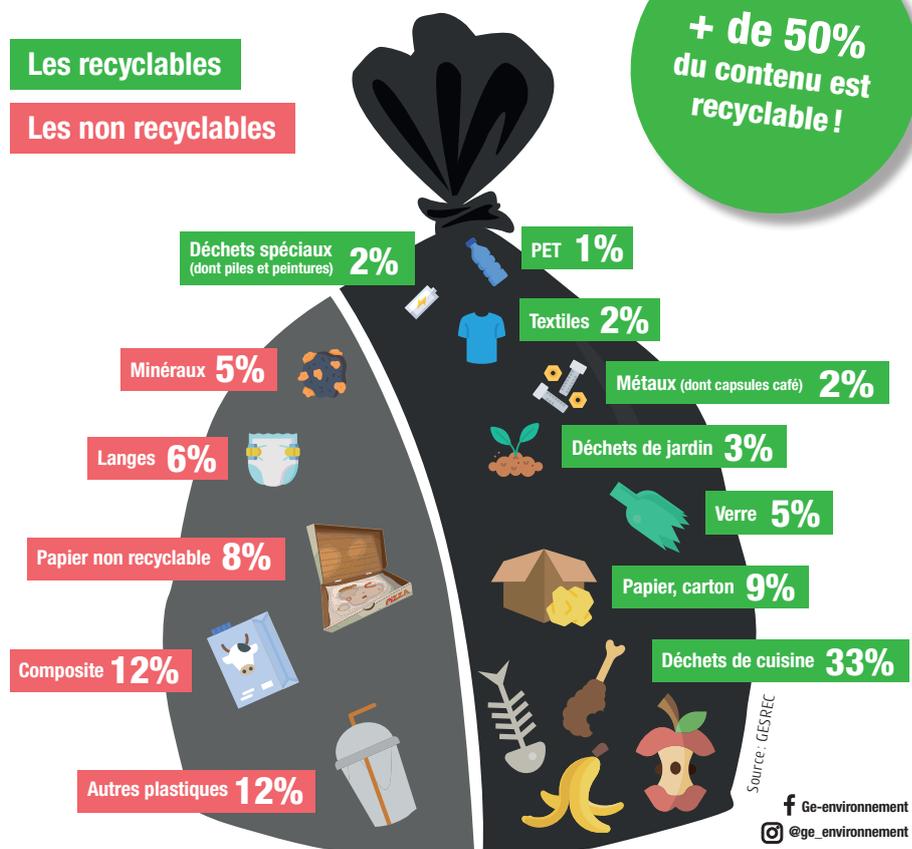
**« Les déchets les plus importants à sortir des incinérables sont les déchets de cuisine, le papier-carton et le verre »**

Le **papier-carton** est quant à lui majoritairement recyclé en Suisse, dans une des plus performantes papeteries d'Europe.

Et finalement, les **déchets de cuisine** sont probablement ceux qui présentent le plus grand intérêt : ils permettent la production d'énergie renouvelable locale (à Bernex et bientôt à Satigny dans une nouvelle installation ultra-performante : Pôlebio Energies SA), puis la production de compost qui sert aux agriculteurs genevois. Leur tri est en plus très facile puisque tous les déchets de cuisine qu'ils soient crus ou cuits, d'origine végétale ou animale peuvent être déposés dans la P'tite poubelle verte. ■

Matthieu Raeis

### Quels déchets dans notre poubelle ?



<sup>1</sup> Résidus qui restent après incinération des déchets (environ 17% des déchets incinérés). Ils prennent la forme de graviers et de blocs grisâtres, et doivent être enfouis dans une décharge. Source : Guide des déchets ménagers, 2021, République et Canton de Genève



## Quelques bonnes adresses...

### 1. Acheter local

#### 1.1 Alimentation

##### Boucherie-charcuterie

(vente directe de la ferme)



##### La Grange

Anne Carrel  
Chemin de la Grande-Cour 4  
1284 Chancy  
lagrange.chancy@bluewin.ch  
**Liliane & Marc Graf**  
Chemin de la Chapelle 7  
1233 Bernex  
T. 022 850 04 45  
lamayali@bluewin.ch

##### Marchés

##### Chèvrerie du Champ Courbe

Rue du Temple 6  
1236 Cartigny  
T. 022 756 01 62 / 079 262 82 77  
<http://www.chevrerie.ch/>

##### Domaine de la Brunette

Gallay Fleurs  
Route de Chancy 360  
1236 Cartigny  
T. 022 756 16 76  
gallay@gallay-fleurs.ch

##### Domaine des Graves

Marché de produits locaux  
Route de Forestal 56  
1285 Athenaz  
T. 022 756 28 81  
info@domainedesgraves.ch

##### Domaine des Vignolles

Route de Champvigny 6  
1242 Satigny  
T. 022 753 10 85 / 079 345 85 79  
vulliez@vignolles.ch

##### Ferme Bieri

Chemin des Tanquons 41  
1237 Avully  
T. 079 626 97 40  
stabul@hotmail.com

##### Ferme Cocquio

Route de la Croix-en-Champagne 3  
1236 Cartigny  
T. 022 756 19 14 / 079 349 02 48  
fermecocquio@ik.me

##### Ferme des Bois

Route de Lully 110  
1233 Bernex  
T. 022 757 27 29 / 077 463 97 90  
grego.donze@hotmail.com

##### Ferme du Lignon

Route du Bois des Frères 51B  
1219 Le Lignon  
T. 022 796 75 65 / 076 495 80 30  
info@ferme-du-lignon.ch

##### Ferme du Sonneur

Chemin de La-Touvière 35  
1283 Avully  
T. 022 756 28 74 / 079 796 24 05  
contact@lafermedusonneur.ch

##### Karibou

Chemin du 23-Août 5  
1205 Genève  
Marché en ligne  
T. 079 377 71 13  
hello@karibou.ch

##### La Fermette

Route des Lolliets 39  
1286 Soral  
T. 076 439 12 86  
lafermette.soral@gmail.com

##### La Ferme à Roulettes

Chemin des Murailles 5  
1233 Sézenove  
T. 022 788 78 26  
laurent@lafermearoulettes.ch

##### Les Jardins de Cocagne

Chemin des Plantées 66  
1285 Sézegnin  
T. 022 756 34 45  
cocagne@cocagne.ch

##### Le Marché Bio

Chemin de l'Auberge 4  
1213 Onex  
T. 022 870 13 64  
info@lemarchebio.ch

##### Le Marché de la Plaine du loup

Chemin des Cornaches 1  
1233 Bernex  
T. 022 757 40 47  
la-plaine-du-loup@hotmail.ch



##### Marché de Cultures locales

Route du Mandement 548  
1283 Dardagny  
T. 078 881 78 15  
info@cultureslocales.ch

##### 1001 Herbes

Chemin des Chavannes 4  
1286 Soral  
T. 078 892 96 54  
info@1001herbes.ch

##### Panier Bernésien

Chemin du Signal 1  
1233 Bernex  
T. 079 840 12 10  
panier.bernesien@bluewin.ch

##### Skoulikas Yannis

Huile d'olive  
Route de Valleiry 12  
1284 Chancy  
T. 022 756 18 64  
Vente au marchés  
de Carouge, des Grottes  
et à la Ferme de Budé



## 1.2 Beauté, ménage



### Alchemilla Project

Shampoings, ateliers, partages d'astuces

T. 076 495 81 61

alchemillaproject@gmail.com

### Cosmétiques « La nature m'embellit »

Chemin des Bouveries 15

1284 Chancy

T. 022 756 14 02

lanaturemembellit@vonauw.ch

### Le jardin de Denise

Chemin des Raclerets 26

1284 Chancy

T. 079 475 17 67

info@lejardindedenise.ch

### La corde à linge

T. 022 552 07 70

lacordealinge.ch

## 1.3 Horticulture



### Sapins genevois

Prix cantonal du développement

durable 2007

sapinsgenevois.communication@

laposte.net

## 1.4 Potager éducatif

### Potager MIAM

1284 Chancy

Contact : Johanna Cavene

T. 078 814 80 72

potager.miam@gmail.com



## 2. Emprunter au lieu d'acheter

### La Manivelle

Coopérative de partage d'objets

Chemin des Sports 83

1203 Genève

T. 077 525 70 68

info@manivelle.ch

### Nouveau :

### Mobility à Chancy

mobility.ch/fr/clients-privés/

emplacements

## 3. Récupérer les téléphones portables



### A Chancy :

• Mairie

• Bibliothèque

• Maison des associations

[https://www.chancy.ch/offrez-une-](https://www.chancy.ch/offrez-une-seconde-vie-a-vos-smartphones-et-tablettes/)

[seconde-vie-a-vos-smartphones-](https://www.chancy.ch/offrez-une-seconde-vie-a-vos-smartphones-et-tablettes/)

[et-tablettes/](https://www.chancy.ch/offrez-une-seconde-vie-a-vos-smartphones-et-tablettes/)

### Points de récupération :

swico.ch/fr/recyclage

### Association NoOps

(No Obsolescence Programmée Suisse) :

noops.ch

## 4. Réparer plutôt que jeter



### Répertoire de la réparation

à Genève (193 adresses) :

ge-repare.ch

## 5. Réutiliser

### Vêtements :

Nombreuses

adresses

sur le site

de la FRC :

frc.ch/

postpratique/faire-durer-

ses-vetement-et-autres-textiles-

au-lieu-de-les-jeter/



### Téléphones portables d'occasion :

recommerce.com/ch\_fr/

### Sacs réutilisables :

Sacs à vrac

meganbonfils@gmail.com

## 6. Donner et être solidaire

La bibliothèque participe à deux actions solidaires :

### Récolte de téléphones portables usagés

Solidarcomm, association soutenue

par Terre des Hommes

[www.solidarcomm.ch](http://www.solidarcomm.ch)

### Récolte de crayons, feutres et fournitures de bureau

Association Crayons Copains

[crayonscopains.ch/](http://crayonscopains.ch/)

association/

### Renseignements :

Bibliothèque de Chancy

81, route de Bellegarde

T. 022 756 07 80

bibliochancy@gmail.com ■



## ... et des dates à retenir

### Vide-grenier

Dimanche

17 septembre

### Journée de la Propreté à Chancy

Samedi

23 septembre

# Petit rappel des bonnes pratiques à l'attention des propriétaires de chiens

A Chancy, nous avons la chance de vivre au beau milieu d'une nature préservée, composée de champs, de pâturages et de zones naturelles où s'épanouissent une faune et une flore riches et fragiles. Afin de préserver ces espaces et assurer une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers de ces lieux, nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux principes énumérés ci-dessous :

## **Votre chien doit toujours être tenu en laisse :**

- dans tout le village et sur les voies de circulation
- en forêt, du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet

## **Pas de laisse obligatoire :**

- sur les chemins de campagne
- en forêt, du 16 juillet au 31 mars, à condition que vous soyez en mesure de contrôler à tout moment votre compagnon
- dans les espaces de liberté pour chiens

## **Votre chien n'a pas le droit d'aller :**

- sur les pelouses et les massifs de fleurs des parcs du village
- dans l'école et son préau
- sur les places de jeux pour enfants
- dans les champs cultivés
- dans les prés où il y a du bétail
- dans les réserves naturelles et forestières
- dans les secteurs mis à ban (vignes)

## **Merci également de ramasser les déjections de votre chien !**

Plusieurs points de distribution de sachets ont été disposés par la Commune à cet effet. Les sachets ne doivent en aucun cas être abandonnés sur la chaussée, encore moins dans la nature ou dans les champs, mais déposés dans une poubelle.

**+ d'infos**

[www.ge.ch/detenir-chien](http://www.ge.ch/detenir-chien)

